



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

indice des prix

Question écrite n° 76220

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à l'annonce qu'il a faite, en mai-juin 2005, demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie le bilan actuel de l'action entreprise, à sa demande, par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) tendant à établir un relevé, chaque trimestre, des prix de 135 produits de grande consommation (INC - 60 Millions de consommateurs, juin 2005). Un premier bilan serait apprécié quant aux prix des différents « chariots » alors annoncés, selon les différentes structures familiales des consommateurs.

## Texte de la réponse

Le « chariot type » annoncé lors la conférence de presse du 16 mars 2005 par Thierry Breton s'inscrit parmi les indicateurs que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a souhaité mettre en place dans le cadre d'un tableau de bord dont l'objectif est de permettre aux Français de retrouver des repères lisibles et compréhensibles sur les sujets économiques. Pour constituer le « chariot type », le ministre a demandé aux associations de consommateurs, qui connaissent bien les habitudes de consommation des ménages, de proposer une liste de produits de grande consommation. Elles ont ainsi retenu 120 produits de grande marque et 15 produits frais (fruits, légumes et viandes) choisis dans toutes les familles de produits usuellement consommés : 99 produits alimentaires (y compris fruits, légumes, viandes et produits pour animaux) ; 14 produits d'entretien ; 22 produits d'hygiène corporelle. Pour que le « chariot type » reflète la diversité de l'offre, les associations de consommateurs ont également demandé la prise en compte des produits de marque de distributeurs (MDD), chaque fois que cela est pertinent. Par ailleurs, pour tenir compte de la diversité des foyers, elles ont souhaité construire plusieurs chariots, correspondant aux habitudes de consommation des ménages selon leur structure familiale. Ainsi, à côté du « chariot type » de la moyenne des ménages, ont été construits 4 chariots particuliers pour différents types de foyers : personne seule de moins de 65 ans, couple de plus de 65 ans sans enfant, couple avec 2 enfants, couple avec 3 enfants et plus. Pour se rapprocher d'une réalité d'achat habituelle, la valeur initiale du « chariot type » a été ramenée à une base hebdomadaire, à partir des données tirées de l'enquête INSEE sur le budget des familles. Cette méthode permet d'établir des pondérations qui traduisent, pour chaque produit, sa périodicité d'achat. Une fois établies, ces pondérations restent fixes. Seule la variation des prix des produits qui composent le « chariot type » aura un impact sur sa valeur. Dans ces conditions, en février, la valeur initiale du « chariot type » correspondant à la dépense moyenne hebdomadaire en produits de grande consommation s'établit à 100 euros pour l'ensemble des ménages, à 50 euros pour la personne seule de moins de 65 ans à 105 euros pour le couple de 65 ans sans enfant à 130 euros pour le couple avec 2 enfants et à 143 euros pour le couple avec 3 enfants et plus. En septembre, la valeur du « chariot type » de la moyenne des ménages s'établit à 99,81 euros en baisse de 0,19 euro par rapport à sa valeur initiale (100 euros en février). Cette baisse résulte de plusieurs mouvements simultanés : d'une part, une baisse du prix des fruits et légumes ainsi qu'un léger recul du prix des produits d'entretien et des produits d'hygiène corporelle ; d'autre part, une augmentation du prix des viandes, conséquence d'une certaine tension sur le marché et d'une légère hausse de quelques produits alimentaires

particuliers comme le café et certaines matières premières. Ce constat vaut également pour les autres catégories de ménages, excepté le « chariot type » du couple de trois enfants et plus. Le « chariot type » de la personne seule de moins de 65 ans vaut 49,83 euros (contre 50 euros en février), celui du couple de plus de 65 ans sans enfant 104,65 euros (contre 105 euros) et celui du couple avec deux enfants 129,86 euros (contre 130 euros). Pour le couple avec trois enfants et plus, la valeur de septembre a rattrapé celle de février 2005 (143,03 euros contre 143 euros) car la structure de ce chariot familial comprend une plus forte proportion de produits qui ont augmenté sur la période février-septembre 2005. Ces différents mouvements traduisent bien la sensibilité de cet indicateur qui prend en compte les fluctuations de prix des produits frais. Le « chariot type » permet ainsi de fournir un éclairage concret aux évolutions des prix.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76220

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 octobre 2005, page 9858

**Réponse publiée le :** 20 décembre 2005, page 11795